



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 16 novembre 2023

18 h 30

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Présentation des membres / Vérification du quorum et nomination d'un ou d'une secrétaire de la rencontre ou pour l'année

À 18 h 34, Mme Lara Eid ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude **B**ernier, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Guylaine **C**ool, directrice;
- Mme Julie **D**aneau, représentante des parents (en virtuel);
- M. Christophe **D**errien, représentant des parents;
- Mme Lara **E**id, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien **H**oude Roy, représentant des parents;
- Mme Ménaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents;
- Mme Aurélie **R**io, substitut des parents;
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s.
- Stephanie **C**lark, représentante des enseignant.e.s

Excusée :

- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- M. Emma **O**kbi, substitut des parents;

M. Christophe Derrien se propose comme secrétaire pour l'année scolaire. Aucune des personnes présentes ne s'oppose à cette proposition et tous les membres présents l'adopte à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Guylaine Cool souhaite rajouter un varia sur la photo scolaire.

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 novembre 2023,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes sont d'accord avec le présent ordre du jour et les modifications/ajouts proposés,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyée par Mme Catherine Veilleux, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé avec l'ajout au varia pour la séance ordinaire du 16 novembre 2023 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2023

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Roberta Aguirre Obregon, appuyée par Mme Ménaïque Légaré-Dionne, présentes lors de la séance ordinaire du 28 septembre 2023, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2023.

4. Obligation de formation pour les membres du CÉ

Mme Lara Eid mentionne que les nouveaux membres du CE doivent se former au fonctionnement du CÉ via les capsules et les fiches disponibles sur le site web du CSSDM

5. Journées de grève à venir (actualité)

Mme Lara Eid rappelle le courriel de la direction qui vient d'être envoyé. L'école sera fermée dès le 21 novembre, toutes les activités virtuelles doivent être reportées.

Les activités qui doivent se tenir dans l'école ne peuvent avoir lieu si la grève se maintient.

Le terrain de l'école reste disponible, mais sans accès aux toilettes ou à l'électricité à l'intérieur.

La remise des sapins se tiendra donc comme prévu le 1^{er} décembre.

L'OPP a pris l'initiative d'écrire aux ministres une lettre d'appui aux actions des enseignant.es, et proposé qu'elle soit signée par le CÉ au complet.

Mme Lara Eid suggère qu'en tant que parents du CÉ nous devons être prudent comme CÉ, car cela sort de notre mandat. De plus, comme il y a des enseignants sur le CÉ, Mme Lara Eid a mentionné qu'un potentiel conflit d'intérêts pourrait être perçu.

Mme Lara Eid propose aussi d'enlever de la lettre les références aux aspects politiques et en lien avec les syndicats.

Les membres de l'OPP présents sur le CÉ ne sont pas d'accord avec le fait que des modifications soient faites sur la lettre sans qu'aucun membre de l'OPP ne les ait approuvées. De plus, les membres de l'OPP présents ne comprennent pas unanimement les raisons évoquées pour faire ces dites modifications.

Il est donc finalement décidé que la lettre, avec les propositions de modifications, serait revue par l'OPP avant que ceux-ci ne la signe.

Il est aussi décidé à l'unanimité que les membres du CÉ ne signeront pas la lettre pas au nom du CÉ.

La lettre sera diffusée à tous les parents afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, la signer de façon individuelle.

6. La vie à l'école

Mme Jolène Gauthier présente un retour sur la semaine sans écrans. Cette année encore, c'est un succès.

La journée nature était également un succès avec les grands, les petits et les classes d'accueils.

Mme Jolène Gauthier nous parle des différents thèmes en lien avec 'faire des choix', par exemple : faire de bons choix pour l'environnement pas seulement pour la planète, mais aussi à l'école avec l'environnement sonore (ambiance, calme) afin d'encourager les attitudes calmes.

Le premier conseil étudiant a eu lieu avec les élèves qui ont pour mission d'aller chercher et reprendre l'information dans les classes. Leur mission est de chercher un projet rassembleur pour toutes les classes.

7. Critères de sélection d'une direction (FORMS CSSDM)

Mme Lara Eid annonce que cette année le formulaire a été changé et que cela doit être fait pour le 15 décembre 2023.

Mme Lara Eid lit les questions du formulaire aux membres du CÉ afin de compléter les informations.

Le formulaire est soumis directement en ligne avec les réponses décidées à l'unanimité.

8. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI)

Mme Lara Eid annonce qu'il faut que les membres du CÉ prennent connaissance de l'acte d'établissement.

Les projections ne reflètent pas la réalité, car les classes d'accueil accueillent des élèves qui ne sont pas du quartier. Le PTRDI ne prend en compte que les élèves du quartier et cela peut avoir un impact sur le niveau de financement de l'école.

Mme Lara Eid lit les informations de l'acte d'établissement et les membres du CÉ confirment que les renseignements ne correspondent pas à la réalité.

Corrections à apporter : les effectifs ne prennent pas en compte que notre école est un point de service et que le ¼ des élèves provient de l'extérieur du quartier.

Le CÉ souhaite une rétroaction sur l'inclusion des classes d'accueil dans le PTRDI

9. Budget final 2022-2023

Mme Guylaine Cool présente le document ***Surplus et déficit 2022-2023*** et précise que le surplus généré de 32 793 \$ a servi pour l'aide inter-écoles.

10. Budget 2023-2024 : état de situation

En date du 13 novembre, déficit au fond 1 de -7 955 \$, notamment en lien avec les salaires du secrétariat.

Dans le fond 4, 12 470 \$ de l'an passé de l'OPP. L'argent de la fête d'Halloween n'a pas été déposé.

Mme Guylaine Cool passe en revue les informations du document intitulé ***Situation financière - Exercice 2023-2024 - FGJ primaire***

11. Projet éducatif

Mme Guylaine Cool précise que la journée pédagogique intentionnelle du 24 novembre est reportée au 26 janvier 2024. Lors de cette journée, devait être décidé les moyens à mettre en place pour œuvrer vers le projet éducatif.

12. Rapport de l'OPP

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce que l'activité du *Magasin Partage* a eu lieu à la mi-octobre. La nourriture et les denrées non périssables ont bien fonctionné. Les déguisements d'Halloween et les vêtements ne sont pas aussi populaires que prévu.

Une suggestion est faite que les enfants choisissent eux-mêmes les vêtements plutôt que les parents.

Mme Mélissa Gourdeau St-Denis annonce que les paniers bio étaient un beau succès notamment en termes de diversité, qualité des légumes, rapport de ventes et de services.

Aussi, le nombre de paniers solidaires est monté à 26 pour une planification de 20.

Le party d'Halloween était également un succès avec un montant d'argent récolté plus élevé que l'année passée.

La soirée de jeu de société sera décalée en janvier à cause des prévisions de grève.

La vente de sapin se passe très bien et les quantités maximales sont à 60 et 20 couronnes.

Le 8 décembre un Magasin Partage avec des jeux/jouets pour Noël pourrait avoir lieu en fonction de l'actualité sur la grève des enseignant.es

13. Nouvelles du service de garde

Mme Guylaine Cool mentionne que les midis animés commenceront après la grève : soccer, art

Le contenu de la journée pédagogique du 24 novembre 2023 reporté au 28 mars 2024.

La semaine thématique de Noël sera du 18 au 22 décembre 2023.

14.1 Activités éducatives, culturelles et sportives

Mme Guylaine Cool annonce que l'activité du 7 novembre 2023 a été annulée pour les 4^e année. Les billets pour le Salon du livre vont être donnés directement aux élèves.

14.2. Parascolaire

Mme Guylaine Cool annonce que le parascolaire est annulé jusqu'au 24 novembre 2023 minimum. Ensuite, après cette date, il y aura d'autres consignes en fonction de l'actualité sur la grève des enseignant.es.

14.3. Loi du protecteur national de l'élève

Mme Lara Eid annonce que le projet de loi est en vigueur et que le protecteur de l'élève pour le CSSDM est à temps plein.

Un parent non satisfait peut aller jusqu'au protecteur de l'élève après avoir parlé à l'enseignant.e puis à la direction.

Mme Lara Eid précise que le processus de plainte a été présenté au comité de parents et que des recommandations ont été faites sur ce processus.

14.4. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et à caractère sexuel

Mme Jolène Gauthier annonce que le plan de lutte est collé à la prévention. Ceci créer une ambiance de partage et permet de se responsabiliser face à son comportement.

Plusieurs fois dans l'année, Mme Jolène Gauthier a fait des interventions personnalisées et privilégiées plutôt qu'en groupe dans un contexte de cas par cas. Ceci permet d'avoir une procédure spécifique pour chacun.e.

Pour les maternelles, Mme Jolène Gauthier a animé 18 fois dans l'année *Vers le Pacifique* pour commencer le mode prévention.

Il reste à mettre le document par écrit et à l'envoyer aux membres du CÉ pour adoption avant le 31 décembre 2023.

En janvier, le thème sera sur les bons choix dans la santé mentale, notamment pour les nouveaux arrivants dans les classes d'accueil.

Mme Guylaine Cool annonce qu'un cartable des codes de consignation des cas est disponible, mais que dorénavant ceci est centralisé en ligne et suit l'élève dans son parcours.

Depuis le début de l'année l'école scolaire, 0 cas de violence et d'intimidation ont été enregistrés à l'école.

14.5. Code de vie - Cellulaire

Mme Guylaine Cool annonce que le code de vie doit passer par le CPEPE, mais à cause de la grève des enseignant.es, le changement spécifique au code de vie ne sera pas présenté au CPEPE pour l'instant. Par la suite, le CE pourra approuver la proposition.

15. Varia

Mme Guylaine Cool demande s'il y a des commentaires à propos de la photo scolaire avec studio 8.

Mme Lara Eid aimerait moins d'options et trouve que c'est un peu plus cher. Les autres membres présents trouvent que les photos individuelles étaient belles, mais que les photos de groupe n'étaient pas superbes.

Il semble aussi que quelques erreurs de photos se sont glissées dans les envois de commandes. Mme Guylaine Cool fera le suivi avec Studio 8.

16. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public.

17. Rapport aux membres parents du conseil d'établissement, de la représentante au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Lara Eid annonce que ce point doit faire partie intégrante de l'agenda du CÉ.

Mme Roberta Aguirre Obregon demande ce qui s'est passé avec les aspects de sécurité autour des écoles. Ce point sera discuté à la prochaine réunion.

18. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 20h21

Mme Guylaine Cool
Directrice

Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement